COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 FEVRIER 2021

Le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire le 23 février 2021 à 18 heures, à la mairie, sous la présidence de M. Bonhomme Romain, Maire.

Etaient présents: M. Bonhomme Romain, M. Michaux Aurélien, Mme De Prémonville Catherine, M. Antunes Antonio, Mme Beaudoin Marie-Dominique, M. Lux Laurent, M. Gallois Fabrice, Mme Migeon Christine, Mme Hattat Lola et M. Hatat Jean-Paul. Absents ayant donné procuration: Mme Sauvageot à Mme Hattat, Mme Pierrot à M.

Antunes, Mme Murias-Lambert à Mme de Prémonville, M. Verzeaux et Mme Gaveau à M.

Bonhomme.

Secrétaire de séance : Mme Migeon Christine

1 – APPROBATION COMPTE RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la séance du 19 janvier 2021.

2 - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT POUR LE PROJET « AMENAGEMENT DE SECURITE ROUTIERE »

Vu l'audit technique réalisé et présenté aux membres du conseil municipal, où il a été constaté que de nombreux points du village soulèvent un sentiment d'insécurité, que le plan de circulation comporte des zones singulières, rendant ardue la compréhension des régimes de priorité ou des sens de circulation qui ne favorisent pas le respect des règles de police. Considérant la volonté des élus de mener une politique active de prévention en matière de sécurité routière, en modernisant et sécurisant les espaces publics.

Considérant que l'objectif de cette opération est donc de réaliser des aménagements pour rendre plus aisée la compréhension du plan de circulation avec une logique d'itinéraires prioritaires et une signalisation homogène dans tout le village, de développer le volet accessibilité par l'implantation de garde-corps et de passages protégés tout en modernisant les équipements de mobiliers urbains.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Département au titre de la répartition du produit des amendes de police relatives à la circulation routière. L'ensemble des aménagements proposés amène un investissement prévisible de 119 145.50 € HT qui pourrait être financé à hauteur de 20 % par le Département soit 23 829.10 €.

3 - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION POUR LE PROJET « CONSTRUCTION ATELIER/CPI »

Vu l'engagement de la commune dans un projet de construction d'un nouveau bâtiment Atelier communal,

Considérant la nouvelle approche du dossier consistant à :

- Revoir la conception du bâtiment afin de ramener les coûts du bâtiment à hauteur des capacités financières de la commune
- Donner une vocation écologique aux constructions, améliorer la performance du bâtiment et rajouter des nouvelles fonctions plus vertueuses aux niveaux énergétique, environnemental et

écologique. Créer une nouvelle entité autour du concept d'une serre éducative partagée dans le but d'une démarche pédagogique avec l'école.

Considérant le budget estimatif pour la mise en place de ces nouvelles fonctionnalités comportant les études, les travaux de la serre éducative et la partie écologique et verdissement, ainsi que les frais annexes tels que les réseaux divers, les concessionnaires, géomètre, assurances... d'un montant de 320 000 € HT.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de la région au titre du dispositif climaxion pour le financement de l'équipement écologique du projet.

4 - DEBAT D'ORIENTATION SUR LES INVESTISSEMENTS PLURIANNUELS

Vu l'état prévisionnel des investissements pour l'année 2021 présenté par Monsieur le maire, le conseil municipal prend acte de l'orientation budgétaire et après en avoir délibéré, vote à l'unanimité, les orientations budgétaires en vue de la préparation du budget primitif 2021.

5 - CHOIX D'UNE NOUVELLE IDENTITE VISUELLE DE COMMUNICATION

Monsieur le maire indique que la commission communication a travaillé sur la nouvelle identité visuelle de la commune dans le but d'apporter une touche de modernité au précédent logo.

Mme Hattat Lola, présente au conseil municipal plusieurs ébauches et demande aux élus de définir la nouvelle identité visuelle de la commune.

Le conseil municipal à l'unanimité adopte la nouvelle identité visuelle de la commune.

Divers

M. Laurent Lux présente le travail qu'il a réalisé sur le dossier de la téléphonie mobile. Orange a confirmé qu'il n'y a plus de défaillance sur ses infrastructures, Free utilisant le même réseau, il ne devrait plus y avoir de problèmes de réception d'un signal de niveau 4G. Suite aux nombreuses échanges, l'opérateur nous informe avoir fait des interventions sur son antenne installée à Berru. Des améliorations devraient être perceptibles en février. Il en est de même pour l'opérateur Bouygues Télécom, qui s'est donné comme objectif d'améliorer son signal pour le 28 février prochain.

Les clients des différents opérateurs sont invités à se rapprocher directement de leur opérateur en cas de problèmes complémentaires.

Suite aux problèmes de chauffage au groupe scolaire de Beine-Nauroy, un courrier explicatif et présentant des excuses a été envoyé aux parents d'élèves par la Présidente de la CUGR. Mme de Prémonville présente le nouveau plan de déploiement des décorations de Noël. Elle fait part également de l'installation prochaine d'une signalétique au cimetière pour identifier les différentes allées et carrés.

Concernant le marché ambulant afin que chaque commerçant suive les mêmes règles d'utilisation de l'espace mis à leur disposition, une charte de fonctionnement a été signée.